

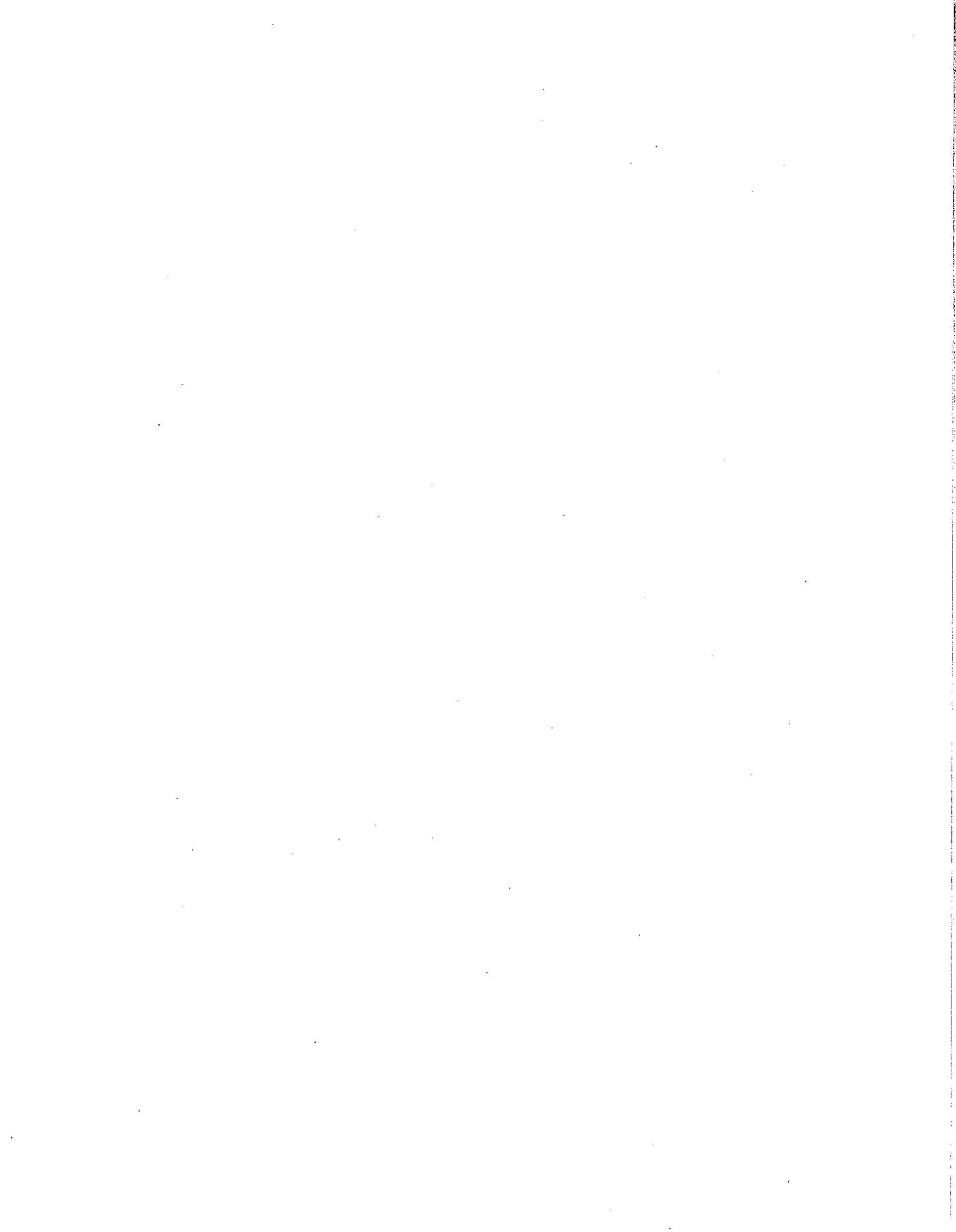


## RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

Identification											
Nom de la municipalité <b>MONTREAL-NORD</b>											
Nom du représentant et agent officiel <b>JACQUES MASSICOTTE</b>						Nom du candidat <b>JACQUES MASSICOTTE</b>					
Période visée			Date d'autorisation			Veille de la transmission			Date de l'élection		
	Année	Mois	Jour		Année	Mois	Jour		Année	Mois	Jour
DU	2016	03	23	AU	2016				2016	04	24

RAPPORT FINANCIER				
Fonds électoral				
<b>Partie 1 - Rentrées de fonds</b>				
1. Contributions de 100 \$ ou plus (section 1, total A)	<table border="1"> <tr> <td>Nombre de donateurs</td> <td>7</td> <td>3,100.00 \$</td> </tr> </table>	Nombre de donateurs	7	3,100.00 \$
Nombre de donateurs	7	3,100.00 \$		
2. Contributions de moins de 100 \$	<table border="1"> <tr> <td>Nombre de donateurs</td> <td>2</td> <td>198.00</td> </tr> </table>	Nombre de donateurs	2	198.00
Nombre de donateurs	2	198.00		
3. Sommes recueillies lors d'activités à caractère politique (section 3, total D)	0.66			
4. Revenus accessoires (section 3, total E)	0.00			
5. Emprunts (section 2, total B)	0.00			
6. Autres rentrées (préciser)				
7. TOTAL DES RENTRÉES DE FONDS (lignes 1 à 6)	3,298.00 \$			
<b>Partie 2 - Sorties de fonds</b>				
8. Dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total F)	<table border="1"> <tr> <td>2,979.40 \$</td> </tr> <tr> <td><del>3,296.91</del></td> </tr> </table>	2,979.40 \$	<del>3,296.91</del>	
2,979.40 \$				
<del>3,296.91</del>				
9. Montants non inclus dans les dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total G)	317.01			
10. Montant remboursé sur emprunts (section 2, total C)	0.00			
11. Autres sorties (préciser)				
12. TOTAL DES SORTIES DE FONDS (lignes 8 à 11)	3,296.41 \$			
<b>Partie 3 - Surplus du fonds</b>				
13. ENCAISSE À LA FIN DE LA PÉRIODE (ligne 7 moins ligne 12)	1.59 \$			

Établissement financier	
Nom de l'établissement où sont déposées les sommes recueillies <b>BANQUE NATIONALE</b>	
Adresse de l'établissement <b>5498, HENRI-BOURASSA EST, MTL, H1G 2T2</b>	N° du compte <b>30-718-00</b>







# RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES

N°	Nom du fournisseur	N° pièce justificative	Montant payé	Distribution du montant payé				Montants non inclus dans les dépenses électorales
				Dépenses électorales				
				Publicité	Biens et services	Location de locaux	Voyages et repas	
1	REPRO CITÉ GRAFIX	1	2609.93	2609.93				
2	REPRO CITÉ GRAFIX	2	258.70					258.70
3	REPRO CITÉ GRAFIX	3	87.96	87.96				
4	BANQUE NATIONALE	4	14.31					
5	HOME DÉPÔT	5	159.14	159.14				143.1
6	STATIONNEMENT MONTRÉAL	6	12.00					12.00
7	COMPLEXE GUY KAUREAU	7	32.00					32.00
8	ULTRAMAR	8	110.02		110.02			
9	MARCHE EXPRESS	9	10.00		10.00			
10	DOLLARAMA	10	2.35		2.35			
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21	Additionner (lignes 1 à 20)		3,296.41	2,857.03	122.37			317.01
	Dépenses faites, non réclamées	Date de la réclamation (si connue)						
22								
23								
24	Additionner (lignes 22 et 23)	*						
25	Additionner (lignes 21 et 24)		3,296.41	2,857.03	122.37			317.01
<b>Total F</b>								<b>Total G</b>

2979.00  
2857.03  
STRAUCH  
Total F

Limite des dépenses électorales 26103.57



## RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES (suite)


### Réclamations contestées

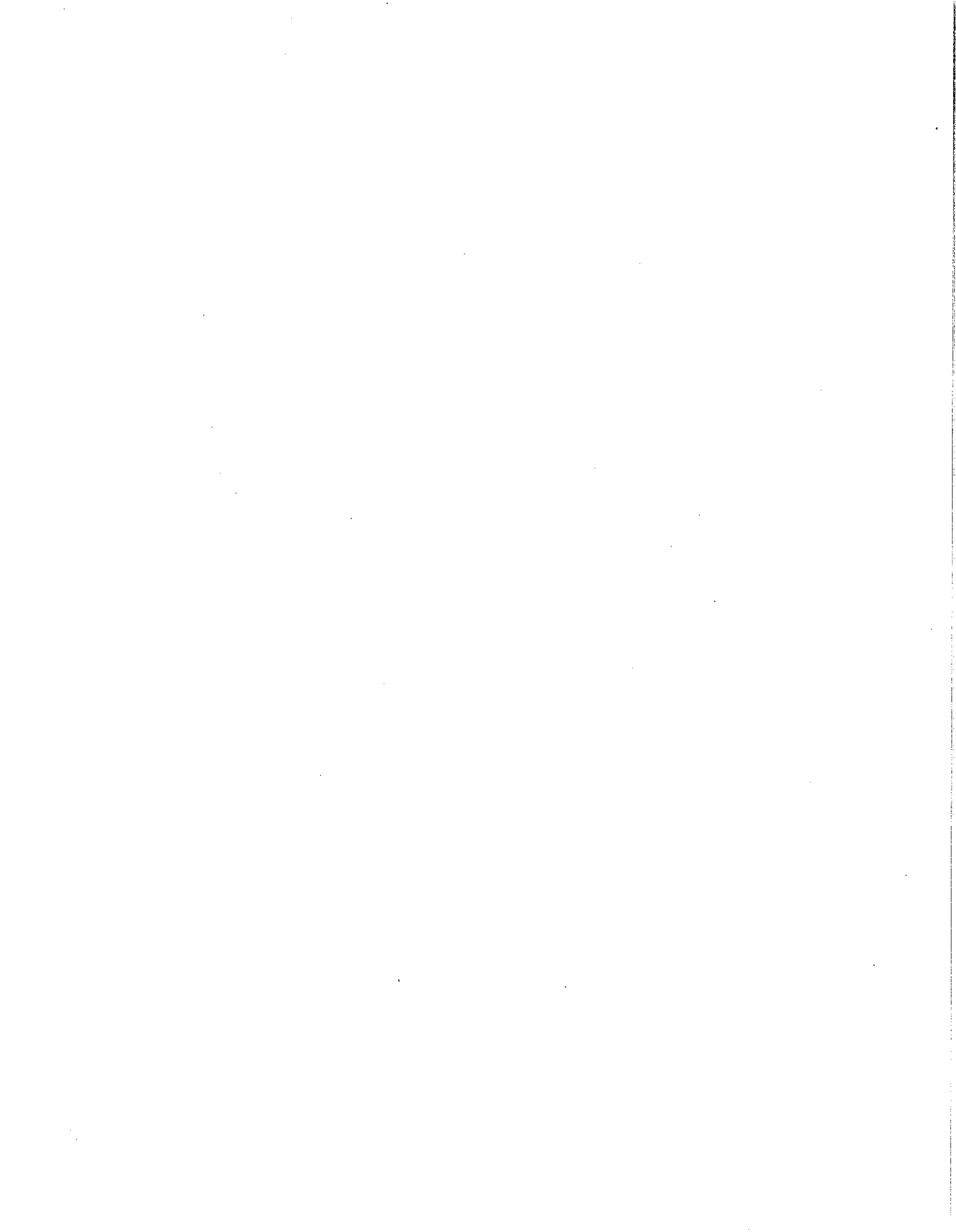
Nom et adresse du fournisseur	Raison de la contestation	Montant

### Déclaration

Je, MASSICOTTE JACQUES  
Nom Prénom  
11, 848, AVE RACETTE, MONTRÉAL-NORD, QC, H1G5J6  
Adresse  
représentant officiel et agent officiel du candidat JACQUES MASSICOTTE  
Nom du candidat  
déclare ce qui suit.

1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées ci-dessus.
2. Les renseignements contenus dans les présents rapports sont vrais, exacts et complets.

 le 27-7-2016  
Signature du représentant officiel et agent officiel Date







LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC


**DÉCLARATIONS DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL  
ET DU CANDIDAT INDÉPENDANT**

**DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL**

Je, MASSICOTTE JACQUES  
Nom Prénom  
11, 848, AVENUE RACETTE, MTL-NORD, QC, H1G 5T6  
Adresse

représentant et agent officiel du candidat  
déclare ce qui suit : JACQUES MASSICOTTE  
Nom du candidat indépendant

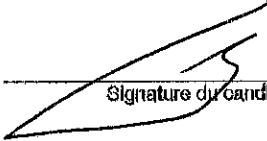
1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées dans le présent rapport.
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité des dispositions de la section IV du Chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
3. Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral que j'ai ouvert dans une succursale québécoise d'un établissement financier en conformité de l'article 458 et de la directive D-M-4, à l'exception des réclamations contestées mentionnées au présent rapport.  
  
Cette obligation d'ouvrir un compte à titre de fonds électoral ne s'applique pas pour un candidat indépendant dont le fonds électoral est constitué de sommes provenant exclusivement de contributions fournies par le candidat indépendant autorisé lui-même (maximum de 1 000 \$ par année) et qui sont gérées à même son compte personnel.
4. Aucun autre fonds électoral, autre que celui mentionné au présent rapport, n'a été utilisé pour acquitter les dépenses électorales du candidat.
5. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celle provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.
6. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité de l'article 468, lesquelles représentent l'intégralité des biens fournis ou services rendus.
7. Toutes les dépenses électorales ont été engagées dans le respect du prix courant du marché au sens des articles 427 et 461. De plus, aucun bien ou service ne m'a été livré ou fourni gratuitement, à l'exception du travail bénévole.
8. Les personnes qui ont effectué du travail bénévolement au cours de la période électorale et, au sens des articles 428, 1<sup>o</sup> et 461, l'ont fait personnellement, volontairement, sans aucune rémunération ou avantage d'un employeur ou de quiconque.
9. Toute la documentation et tous les renseignements nécessaires à la production de ce rapport m'ont été personnellement fournis par le trésorier de la municipalité.

 le 12-7-2016  
Signature du représentant et agent officiel Date



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

## DÉCLARATIONS DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL ET DU CANDIDAT INDÉPENDANT

DÉCLARATION DU CANDIDAT INDÉPENDANT	
Je, <u>MASSICOTTE</u> Nom	<u>JACQUES</u> Prénom
candidat indépendant déclare ce qui suit :	
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Je prends acte de la déclaration du représentant et agent officiel.</li><li>2. Je déclare lui avoir transmis toute l'information financière pour lui permettre de dresser ces rapports.</li><li>3. Je vous confirme qu'au meilleur de ma connaissance, le représentant et agent officiel a réalisé son mandat en conformité des éléments inscrits dans sa déclaration.</li></ol>	
 Signature du candidat indépendant	le <u>12-7-2016</u> Date



# ACCUSÉ DE RÉCEPTION

An English version of this form is available on request

## Instructions au trésorier :

- s'assurer que la section « déclaration » est remplie et signée par l'agent officiel; soit dans le cas du Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé, soit dans le cas des Rapports d'un candidat indépendant autorisé

- s'assurer que le rapport financier est signé et daté par le représentant officiel et, dans le cas d'un parti politique, s'assurer qu'il est accompagné du rapport du vérificateur lorsque les recettes recueillies excèdent 5 000\$

Nous accusons réception des documents suivants :

**Rapports d'un candidat indépendant autorisé**

Copie des reçus délivrés

Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives

**Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé**

Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives

**Rapport financier en date du**

**Rapport de dépenses d'un intervenant particulier**

**Autres documents :**

Date du scrutin

2016 | 04 | 24  
An Mois Jour

Date du scrutin

\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_  
An Mois Jour

Date du scrutin

\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_  
An Mois Jour

Date du scrutin

\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_  
An Mois Jour

Nom du candidat indépendant ou du parti

Jacques Massiotte

Nom du représentant officiel, de l'agent officiel ou de l'intervenant particulier

Jacques Massiotte

Municipalité

Montreal

Jean - Sebastiani Jansen

Nom en majuscules

Jansen

Signature

Date de réception

2016 | 07 | 25  
An Mois Jour

10h40

100

100